

Mensuel des Métallurgistes

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA
MÉTALLURGIE CGT

N°46 • Novembre 2020

Masqué-e
Pas muselé-e



► HISTOIRE

Hommage
à Cécile Rol Tanguy

► VIE SYNDICALE

42e congrès, report 2022

► INTERVIEW

Gagner une vraie égalité,
une vraie mixité



Protection, services, accompagnement social

(Souriez, vous êtes au cœur de nos engagements)

-  **Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
-  **Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance
-  **Être à vos côtés** dans les moments de fragilité
-  **Vous garantir** des soins de qualité au juste prix
-  **Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

malakoffhumanis.com



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

On aime vous voir sourire

Actualités

- 4 Histoire**
Hommage
à Cécile Rol Tanguy
- 5 13^e Congrès UFIGT**
Une parenthèse bienvenue
de démocratie, d'échanges...
- 6 Terrain,**
Lisi Creuzet Marmande
- 7 Europe/international**
CCN de branche
Mobilisation unitaire des
syndicats italiens

Vie syndicale

- 9** Bon de commande
FNI 2021
- 12 Vie fédérale**
42^e congrès, report 2022
- 13 Territoires**
Un syndicalisme
de proximité

Politique revendicative

- 14 Interview**
Gagner une vraie égalité,
une vraie mixité
- 15 Industries**
Fonderies, restructuration
de la filière

Encarts

- Affiches négociations
grille de salaires

Photo de couverture :
© Alaoua Sayad

Mensuel des métallurgistes
Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433 - 93514 Montreuil cedex
Tél. 01.55.82.86.19 - Fax : 01.55.82.86.53
www.ftm-cgt.fr - communication@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez
Maquette : Sandra Bouzidi
Conception : Christine Euzèbe
Impression : Rivet Edition

Prix : 1 euro - Abonnement annuel : 12 euros
ISSN 0152-3082
Commission paritaire 0423 S 06 474



© Alaoua Sayad - FTM CGT



Gaëlle BOLE,
membre du Comité exécutif fédéral

Nous revoilà donc repartis pour un tour !

Six mois après la fin du premier confinement nous voilà de nouveau confiné-es. Mais attention ! Cette fois-ci pas question d'amputer plus qu'elle ne l'a été l'économie. Alors tous au turbin ! Par contre pour tout lien social à l'extérieur de l'entreprise il faudra passer notre tour. Et pour certain-es ce lien est tout simplement rompu.

Beaucoup d'entre nous sont encore impacté-es par de l'activité partielle, d'autres exercent leur métier une bonne partie du temps en télétravail voire même à 100%. Les échanges et les débats avec nos syndiqué-es et nos différentes structures sont de ce fait devenus bien plus difficiles malgré les efforts de chacun pour trouver un nouveau mode de fonctionnement à travers les réseaux sociaux, les audio et visioconférences. La commission exécutive fédérale a donc estimé que dans ce contexte il était compliqué de préparer notre 42^e congrès fédéral, et de ce fait a préféré le reporter du 31 janvier 2022 au 4 février 2022. Ce report nous permettra d'avoir un congrès de qualité dans les débats et avec des moments fraternels qui nous font cruellement défaut actuellement.

Malgré tout cela, le patronat lui n'a pas mis de côté ces projets et compte bien mener à terme sa transformation des conventions collectives. Oui, les luttes continuent. Après le 20 novembre qui devait servir à renforcer notre ancrage dans les entreprises, doit suivre le 11 décembre où nous devons partout où cela sera possible, organiser des rassemblements, des débrayages devant les entreprises et pourquoi pas devant les chambres patronales !

Dans le même temps, il y a malheureusement des rendez-vous annuels à ne pas manquer tels que le 25 novembre pour la lutte contre les violences faites aux femmes et le 5 décembre la journée nationale de mobilisation contre le chômage et la précarité.

Alors camarades, s'il y a bien un virus à propager c'est celui de la lutte !

Histoire

Hommage à Cécile Rol-Tanguy

Le 8 octobre, malgré des circonstances particulières liées à la situation sanitaire, la FTM-CGT a rendu hommage à Cécile Rol-Tanguy, médaille de la Résistance, grand officier de la Légion d'honneur. Frédéric Sanchez, secrétaire général de la FMT-CGT, nous explique pourquoi :

Cécile Rol-Tanguy est un personnage historique. À la suite de sa disparition le 8 mai dernier, les journaux, les télévisions et de nombreuses personnalités ont salué la mémoire de cette résistante de la première heure.

Pour ses obsèques, le confinement en vigueur ne nous avait pas permis de lui rendre les honneurs comme nous l'aurions souhaité. Car Cécile est bien plus qu'une référence historique pour les métallurgistes. Elle est entrée au syndicat des métaux parisiens en tant que secrétaire administrative fin 1937, dans cette période pleine d'enthousiasme qui a suivi la victoire du Front populaire.

► Mais pourquoi une telle place dans la mémoire des métallurgistes ?

Elle a été embauchée par Jean-Pierre Timbaud au 94 de la rue d'Angoulême, ce nouveau siège dont la rue portera son nom à la Libération. Elle y pénètre en même temps qu'un nouveau permanent, Henri Tanguy, qu'elle a épousé quelques mois plus tard.

Henri a été une des figures des Brigades internationales engagées aux côtés des républicains dans la guerre civile espagnole. Elle a été sa marraine de guerre, puis sa compagne, son assistante et sa secrétaire dans les combats contre le fascisme. Dès les premiers jours d'occupation, malgré le décès de son premier enfant, Cécile s'est engagée dans des actes de résistance. C'est grâce à elle qu'Henri, une fois démobilisé, a pu reprendre contact avec les camarades et participer à son tour à la lutte contre l'occupant.

► C'est à ce moment-là qu'elle entre dans l'histoire ?

Oui, car elle a tenu un rôle important au cœur de la résistance. Henri, devenu le colonel Rol, chef régional des FFI de la région parisienne, a été l'initiateur de l'insurrection parisienne contre les forces nazies en août 1944 et Cécile était à la fois son agent de liaison et sa dactylo, chargée de taper à la machine les notes, directives et appels au combat de la population.

► Et depuis toutes ces années, elle est restée auprès des métallos ?

Après la guerre, Henri a rejoint l'armée et Cécile, en tant que femme d'officier supérieur, a dû rester dans



© Alaoua Sayad - FTM CGT

son foyer. Les premiers contacts repris par Jean Breteau, secrétaire général de la FTM-CGT, sont restés pour elle un moment important. Elle retrouvait ceux qui étaient restés sa famille de cœur et de combat. Même après la disparition d'Henri, elle a été présente aux congrès fédéraux, aux commémorations, notamment au centre Suzanne-Masson chaque année, toujours disponible et fière de chacune des naissances de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants à la maternité des métallos.

► Sa disparition a dû être cruellement ressentie.

Oui. D'autant plus que nous venions de fêter ses cent ans et qu'elle nous semblait éternelle, dans sa présence et son engagement à nos côtés. Mais le plus cruel, c'est de ne pas avoir pu l'accompagner à sa dernière demeure, saluer sa mémoire comme il convenait et lui témoigner notre affection et notre reconnaissance.

► Quelles images garderont les métallurgistes et au-delà ?

L'image vivante de l'engagement assumé avec humilité, le rappel et le lien avec une génération de grands militants ouvriers, la démonstration de la place des femmes dans tous les combats. Place trop souvent oubliée, minimisée, parfois méprisée ou niée. C'était aussi la constance, durant plus d'un siècle d'existence, de la défense des valeurs de liberté, de dignité et de solidarité. Elle n'y a jamais failli. À l'occasion de son centenaire, elle nous engageait encore et toujours à nous rassembler et à nous battre.

Elle restera une des grands personnages de l'histoire des métallos CGT dont les nouvelles générations peuvent être fières.

Frédéric Sanchez,
secrétaire général de la FTM

Actualité

Une parenthèse bienvenue de **démocratie**, d'**échanges** et de **fraternité**

Le XIII^e congrès de l'UFICT s'est finalement tenu et ce n'était pas gagné d'avance. Planifié du 31 mars au 2 avril à la Napoule (Alpes-Maritimes), reporté mi-octobre du fait du confinement, à la dégradation de la situation sanitaire en septembre nous avons été contraints de le déménager à la Palmyre (Charente-Maritime), quinze jours avant. Grâce au travail de mandatement de tous les acteurs, plus de 100 délégué.es venant de toute la France ont pu se retrouver lundi 12 octobre, au village Touristra de la Grande Baie, pour trois jours de débats, de rencontre et d'échanges.

Des échanges riches sur les revendications spécifiques

Quelle belle occasion de réfléchir ensemble à ce que doit être notre CGT des ICT de la Métallurgie et construire un plan de travail pour les trois années à venir. Le temps de ce congrès nous avons pu prendre la hauteur nécessaire pour identifier et examiner les enjeux incontournables qui nous impactent, tels que l'industrie ou la négociation du dispositif conventionnel. Nous avons proposé 3 sujets de débats dans notre document préparatoire : la vie syndicale spécifique, le déploiement vers les jeunes ICT et les revendications des techniciens. Ces débats ont été riches d'enseignements, grâce à la qualité et la diversité des intervenantes, ainsi que la participation massive et spontanée des délégué.es. L'UFR, l'UFM, l'IHS, l'UGICT et le Secrétaire Général de la Fédération ont créé autant de temps forts dans ces moments de construction collectifs.

Le plaisir de se retrouver

Un congrès est aussi l'occasion de renforcer les liens entre syndicats, syndiqué.es et territoires. Nous avons souhaité

construire un moment riche, mais également fraternel : peut-être le plaisir de pouvoir – enfin – se retrouver « en vrai », après des semaines de confinement, ou bien simplement des conditions d'accueil idéales, en tous cas la fraternité n'a pas été en reste !

Des objectifs ambitieux pour la nouvelle mandature

Nous pouvons d'ores et déjà tirer nombre d'enseignements de ce XIII^e congrès de l'UFICT, à commencer par la nécessité de faire connaître les risques du projet patronal contre une convention collective nationale de haut niveau et de progrès social : en construisant des plans de travail impliquant tous les acteurs, y compris interprofessionnels, plus un seul ICT ne doit ignorer nos contre-propositions.

Les propositions et revendications dans nos entreprises, syndicats et structures doivent se construire à partir des aspirations des ICT, complétées par les enseignements de notre congrès : responsabilité quant aux transformations numériques, réindustrialisation en lien avec l'environnement et remettant l'humain au centre, investissement des gains de productivité de façon responsable et notamment dans l'outil de production et l'innovation, reconsidération de la question du sens du travail au regard des crises que nous traversons.

Préparer les futures échéances

Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur une CE renouvelée pour près de la moitié et la préparation de plusieurs rendez-vous : conférences régionales, congrès fédéral, congrès de l'UGICT : autant de moments où prendre toute notre place pour inscrire ces points dans les débats. Mais nous devons aussi coordonner nos efforts avec les

structures territoriales, la Fédération et l'UGICT pour aller trouver les salarié.es là où ils et elles sont et non où nous aimerions qu'ils et elles soient : mieux penser notre communication, à partir des attentes des catégories, pour améliorer notre rayonnement et renforcer notre maillage.

N'oublions pas pour autant de nous renforcer aussi en interne, notamment en créant les conditions d'une vie syndicale propice aux femmes, aux jeunes et à toutes les catégories.

Edith Biechle,
secrétaire générale de l'UFICT



© Alaoua Sayad - FTM CGT

Terrain

Lisi Creuzet Marmande : la **covid** a **bon dos** !

Suite à l'annonce d'un PSE de 197 salariés dans l'entreprise spécialisée dans l'aéronautique, sous-traitante d'AIRBUS, une lutte s'est engagée avec les salariés, l'UD 47, l'UL du Marmandais, le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine et le Collectif Fédéral Aéronautique afin de sauvegarder les emplois et les compétences de ce fleuron industriel.

Une fois de plus, le groupe LISI profite de la crise sanitaire puisqu'il n'est pas question d'une crise de l'industrie aéronautique mais d'une crise du secteur du transport aérien. Si l'annonce du vaccin a ravivé les boursicoteurs, se profilent déjà des prévisions optimistes dont des nouvelles commandes qui apparaissent notamment chez AIRBUS consolidant celles qui n'avaient jusque-là pas été annulées mais reportées ! Sans parler que les patrons des industries de l'aéronautique se basent en plus sur une année record (2019) parmi les dernières années exceptionnelles en termes de rentabilité pour évaluer leur perte de chiffre d'affaires.

Exiger un accord APLD

La stratégie construite par la CGT, et qui est partagée par le syndicat CFDT, est d'étudier en parallèle notre détermination à exiger un accord APLD en premier lieu. Le syndicat CGT, mais également le CSE, ciblent les potentiels besoins d'emplois à conserver par rapport au nombre de salariés dont voudrait se séparer la direction. Nous avons rappelé, une fois de plus, que l'application de l'accord ARME (APLD) couplé à un plan de départ

volontaire (PDV) ambitieux, c'est-à-dire à la hauteur du nécessaire attendu reste une possibilité pour faire face à la situation. Malgré les arguments étayés, la direction refuse en bloc cette méthode. Ils veulent passer par un PSE (suppression de 197 emplois) puis à la mise en place de l'APLD sur la totalité de l'entreprise une fois les notifications de licenciements faites, c'est-à-dire aux environs de mi-mars 2021.

Nous avons pu partager tout cela avec l'ensemble des élus politiques du territoire. Nous espérons sans nul doute leur implication dans ce dossier ! Une prochaine rencontre aura lieu prochainement avec le Ministère de l'Industrie.

Un territoire impacté en cascade

Le syndicat Creuzet va faire tout son possible localement pour éviter la casse, mais il va falloir s'engager collectivement et que l'ensemble des acteurs prennent part au combat, salariés, sous-traitants, donneurs d'ordres, élus locaux et les bénéficiaires de l'activité industrielle de Creuzet (commerçants, artisans, services publics...) car c'est tout un territoire qui va être impacté en cascade !

A l'appel de la CGT et de la CFDT, un rassemblement aura lieu avec les salariés mercredi 25 novembre à 14h sur le parking pendant que les délégations syndicales seront en négociation.

Fernand Gonzalez,
syndicat Lisi Creuset Marmande



Europe/international

CCN de branche

Mobilisation unitaire

des syndicats italiens

Un an après la présentation de la plate-forme revendicative unitaire, les syndicats de métaux de la FIOM-CGIL (progressiste), de la FIM-CISL (démocrate-chrétien) et de l'UILM-UIL (Socialiste) ont organisé une grève pendant 4 heures le 5 novembre dernier, en respectant la réglementation italienne sur la Covid-19. L'objectif est d'imposer le renouvellement de la convention collective nationale de la métallurgie qui a expiré désormais depuis plus de 10 mois. Cette grève est une réponse à l'intransigeance des organisations patronales Federmeccanica et Assital qui ont bloqué les négociations au cours des derniers mois en prenant le prétexte de la crise.



Des revendications communes

A Rome, une conférence de presse a réuni, sur la Piazza Esquilino, les 3 secrétaires généraux, Francesca Re David (FIOM-CGIL), Roberto Benaglia (FIM-CISL) et Rocco Palombella (UILM) sur les raisons de la mobilisation nationale. La place romaine a été ralliée par quelques cortèges et des manifestations ont été organisées dans toute l'Italie. Les revendications communes des organisations italiennes de la branche portent sur la défense de l'emploi et la relance de l'industrie métallurgique; pour l'augmentation des salaires, amélioration des conditions de travail, des droits et de la protection des emplois; pour la santé et la sécurité des travailleurs; la réduction de la précarité et l'introduction de la clause sociale dans les changements de contrat; pour la reconnaissance des compétences professionnelles; pour la conciliation des temps de vie et de travail.

La Secrétaire Générale de la FIOM-CGIL Francesca Re David observe : « Les métallurgistes font grève et descendent dans les rues, exactement un an après le début des négociations pour le renouvellement de la convention collective nationale. Les métallurgistes sont une grande richesse pour notre pays, comme ils l'ont également montré en ces mois de pandémie. Federmeccanica n'a jamais voulu discuter des augmentations de salaire. Nous devons reconnaître et valoriser les travailleuses et les travailleurs. Nous faisons grève pour les

salaires, pour l'emploi et pour la santé et la sécurité. Avec le renouvellement du contrat national, nous voulons garantir les droits des travailleurs et travailleuses et contribuer à la construction d'un modèle industriel et social différent du pays. Parce que ça ne marche pas aujourd'hui » Rocco Palombella, secrétaire général d'Uilm, commente: « Avec la mobilisation

et les assemblées générales devant les usines italiennes les plus importantes, nous voulons revendiquer la centralisation de la négociation collective, comme outil de protection minimum et universel pour tous les travailleurs. Nous voulons défendre l'emploi, relancer le secteur de la métallurgie, oublié depuis trop d'années par les différents gouvernements, renforcer le bien-être, la santé, la sécurité et les droits. Nous demandons également

l'augmentation du salaire minimum pour tous les métallurgistes. Nous voulons une convention collective digne qui donnera une impulsion à la reprise de notre pays. Nous avons besoin de la participation et de la force de tous les métaux. Cette fois aussi, nous ferons une différence et nous jouerons un rôle fondamental pour la relance de l'Italie et pour le renouvellement de la convention de dix millions de travailleurs ».

Des mobilisations et des actions communes

Selon la Fondation Di Vittorio, les salaires en Italie sont parmi les plus faibles de la zone euro. L'Italie est le seul des six pays de la zone euro à n'avoir pas encore retrouvé le niveau des salaires d'avant la crise de 2007. Pour la Fondation Di Vittorio, la stagnation « réside dans des années de choix visant à retrouver la compétitivité-coût par la modération salariale. Ce qui produit à une très faible augmentation du nombre des emplois ».

Dans un contexte où le chômage partiel a explosé, les syndicats réfléchissent à de nouvelles formes de mobilisations et d'actions communes. Le nouveau calendrier des actions unitaires sera annoncé prochainement et nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Patrick Corr  a, conseiller f  d  ral



Au bout de ses rêves

Le groupe **APICIL** et **Damien SEGUIN**, réunis autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap

8 Un Groupe et un skipper engagés

Depuis plusieurs années, le Groupe APICIL fait de son engagement pour l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'un des axes prioritaires de son action sociale. APICIL a d'ailleurs été pionnier dans ce domaine en créant dès 1995, la Team APICIL : une équipe composée d'athlètes handisportifs de haut-niveau. L'idée fondatrice de ce projet est qu'en développant la pratique du sport à tous les niveaux et en la rendant visible, le handicap s'efface au profit de l'exploit sportif.

De son côté Damien Seguin, né sans main gauche et triple médaillé paralympique a toujours défendu la mixité et l'inclusion. En 2005, il décide de se lancer dans la course au large au sein de la classe Figaro mais n'obtient pas l'autorisation de participer à La Solitaire du Figaro, l'épreuve phare du circuit en raison de son handicap. Il crée alors l'association « Des Pieds et Des Mains » afin de développer l'accès des sports nautiques aux personnes en situation de handicap.

Comme une évidence...

C'est donc tout naturellement autour du partage de ces mêmes valeurs et de ce combat commun que le marin et l'entreprise se rencontrent fin 2017. Une rencontre fructueuse puisqu'en février 2018, le Groupe APICIL choisit de s'engager aux côtés de Damien sur le circuit IMOCA.

« Cette rencontre n'est pas venue totalement par hasard. Quand nous avons monté ce projet Vendée Globe, nous avons ciblé des entreprises qui correspondaient à ce projet final. Nous avons fait un pas vers le Groupe APICIL, ils ont fait un pas vers nous. Et naturellement, l'histoire s'est faite. Nous étions et nous sommes toujours sur la même longueur d'onde sur le message que nous voulons faire passer » raconte Damien avec enthousiasme. Le 4 novembre 2018, sous les couleurs de Groupe APICIL, Damien Seguin devient le premier skipper handisport à prendre le départ de la Route du Rhum – Destination Guedeloupe à bord d'un IMOCA(monocoque de 18,28 mètres).

... pour écrire l'histoire

Début 2019, après une Route du Rhum – Destination Guedeloupe brillamment menée (Damien termine 6e), le Groupe APICIL décide de prolonger son partenariat avec

le triple médaillé paralympique avec comme perspective la participation historique d'un handisportif au Vendée Globe 2020. Un défi de taille pour celui qui sera le premier skipper handisport à prendre le départ de cette course mythique autour du monde sans escale et sans assistance. Pour cela, Damien pourra compter sur le soutien inconditionnel de tout un groupe.

« C'est hyper motivant. C'est une épreuve en solitaire mais au final j'embarque plein de monde avec moi ce qui aide énormément dans les moments difficiles. Même si j'ai toujours principalement fait de la course en solitaire, je n'ai jamais fait ça pour moi uniquement. J'ai toujours essayé d'embarquer le plus de monde dans l'aventure. »

« Ce projet voile est devenu un véritable projet d'entreprise qui nous rassemble autour de valeurs communes.. C'est aussi une véritable opportunité de faire connaître le Groupe APICIL et ses membres, nos valeurs sur une échelle nationale et de partager notre politique RSE tournée vers la lutte contre les vulnérabilités. Sur le plan sportif, Damien a toute notre confiance. Il a déjà écrit parmi les plus belles pages de l'histoire du sport, notamment dans ses défis paralympiques, et nous savons qu'il rêve d'ajouter de belles lignes à son palmarès » explique Philippe Barret, Directeur Général du Groupe APICIL.

Découvrez la série [#ChangerDeRegard](#) du Groupe APICIL engagé au quotidien dans la lutte contre les vulnérabilités.

Le Groupe APICIL

Protéger et servir, toutes les personnes quelles que soient leur situation personnelle ou professionnelle, leurs forces ou leurs fragilités c'est la mission du Groupe APICIL.

S'engager et agir pour les plus vulnérables, c'est la responsabilité du Groupe APICIL.

Au-delà de ses activités en Retraite, Santé-Prévoyance, Services Financiers et Épargne, le Groupe APICIL mène des projets innovants grâce à ses différents fonds sociaux.



Bon de Commande 2021

Syndicat CGT :
Section CGT :
Adresse de livraison du matériel : Au syndicat ☐ Adresse perso ☐
Nom du camarade :
Responsabilité :
Rue :
CP et ville :
Portable et adresse mail :

Les FNI sont ils soldés ? (2019 Oui ☐ Non ☐ (2020 Oui ☐ Non ☐
Si non date du solde :
Est-il prévu une Assemblée de remise des FNI 2021 ?
Si oui merci de préciser la date :

Matériel demandé :

TYPE DE FNI	QUANTITE COMMANDEE(*)
FNI OUVRIERS/EMPLOYES	
FNI UFICT	
FNI Ingénieurs Cadres	
FNI UFR	
FNI « Reversion »	

(*) Exemple : 10 syndiqués Ouvriers = 10 FNI OUVRIERS

Si besoin de carnets du/ de la syndiqué(e) :

Bon de commande à renvoyer :

- Par courrier : FTM – CGT « Vie Syndicale » - 263, rue de Paris – Case 433 – 93514 Montreuil Cedex
- Ou par mail à vie.syndicale@ftm-cgt.fr

Négociations de branche

La rémunération en danger

Ces points seront négociés dans le thème rémunération pour les **mensuels**.

Voici quelques uns des points entourés :

- Les conventions collectives régionales et territoriales vont être amenées à disparaître.
- Variabilité du salaire (*taux horaire*) et de la classification en cas de motif économique.
- Disparition de : la prime de panier nuit, la prime de panier jour, la prime d'ancienneté, la prime de vacances.
- Début de la grille de salaires applicable à 1 800 euros.
- Calcul de la prime d'ancienneté sur le salaire de base.
- Reconnaissance des diplômes ou de l'expérience.
- Maintien des primes existantes au mieux-disant social.

BULLETIN DE PAIE					
PAIE DU 01/09/2020 AU 30/09/2020					
MATRICULE : 0000000020 N° S.S. : 100200267800112 EMPLOI : TOURNEUR FRAISEUR SUR COMMANDE NUMÉRIQUE NIVEAU : 3.1 CEEFF : 215 INDICE : DATE DÉBUT D'ANCIENNETÉ : 04/09/2000 HEURES PAYÉES : 166,82 ENTRÉE : 01/09/2000 SORTIE : Conv. Coll. : Convention Collective des Industries métallurgiques et électroniques Meurthe-et-Moselle - Lorraine					
SOCIÉTÉ HUBERT ET COMPAGNIE 117, RUE DES ENTREPRISES 54000 VILLE SIRET : 0000000000000000 APE : 0012Z					
M. FACTICE Jacques 24, rue des Travailleurs 54000 VILLE					
RUBRIQUES	QUANTITÉ OU BASSE	TAUX	À DÉDUIRE	À PAYER	COTISATIONS PATRONALES MONTANT
0103 Salaire Horaire	151,66	11,7800		1 786,55	
0104 Prime de suppl. structurelles	15,17	11,7800		178,70	
1061 Prime de vacances				5,00	
4511 Prime d'ancienneté	166,83	0,9960		166,16	
TOTAL BRUT				2 136,41	
SANTÉ					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	2 136,41				149,55
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	2 136,41	0,5400	11,54		11,54
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES					
Accidents du Travail - Maladies Professionnelles	2 136,41				23,50
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	2 136,41	6,9000	147,41		182,66
Sécurité Sociale déplafonnée	2 136,41	0,4000	8,55		40,59
Complémentaire Tranche 1	2 136,41	4,0100	85,67		128,40
FAMILLE					
Famille	2 136,41				73,71
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	2 136,41				89,73
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
Autres contributions dues par l'employeur	11,54				0,92
Autres contributions dues par l'employeur	2 136,41				55,89
CSG DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 934,99	6,8000	131,58		
EXONÉRATION SALARIALE HEURES SUPPLÉMENTAIRES					
Exonération salariale heures supplémentaires	178,70	-11,3100	-20,21		
EXONÉRATION DE COTISATIONS EMPLOYEUR					
Exonération de cotisations employeur	2 136,41				-305,72
Exonération de cotisations employeur - Régularisation					-0,42
CSG/CRDS NON DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU					
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	175,57	9,7000	17,03		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 934,99	2,9000	56,11		
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			437,68		450,35
8100 Heures suppl non imposables			178,70		
NET IMPOSABLE				1 593,17	
8031 Prime de transport. +20 km	23,00	0,3000		6,90	
NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU				1 705,63	
Don't évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie					31,41

SOCIÉTÉ IMPORTANTE SERVICES SAS
20-22 RUE DES ENTREPRISES
78000 VILLE

SOCIÉTÉ IMPORTANTE SERVICES SAS
32 AVENUE DES SOCIÉTÉS
33000 VILLE

SIRET : 00000000000000
APE : 0000A

Convention Collective
Métallurgie - Ingénieurs et Cadres

BULLETIN DE PAIE
Période du 01/10/2020 au 31/10/2020

TGI T0000000 CP 000 DPT 000 CAN 000

Mme MODÈLE Anne
15, rue des Travailleuses
33000 VILLE

CLASSIFICATION :
NIVEAU :
POSITIONS : 2

Ingénieurs et cadres
ECHOLON :
INDICE : 114

MODALITÉ HORAIRE Forfait jour
206 jours

MIN. CONVEN. ANNUEL : 43677,86

DATE ANCIENNETÉ : 04/12/2012

Eléments de revenu brut		Quantité	Valeur unitaire	Montant	
	Appointement base	3 589,92	1,0000	3 589,92	
	Complément 10 ^e CL2 A-2			41,22	
	Ret. Congés payés	5,00	165,7400	828,70-	
	Ind. CP A-2	5,00	165,7400	828,70	
	BRUT FISCAL			3 631,14	
Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
	SANTÉ				285,07-
	Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	3 631,14		6,68-	55,01-
	Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	3 428,00	0,1950	6,68-	
	Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	203,14	0,6800	1,38-	
	Complémentaire Santé			1,00-	1,00-
	Complémentaire Santé	3 428,00	1,5700	53,82-	53,82-
	Complémentaire Santé	203,14	1,0900	2,21-	2,21-
	ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	3 631,14			29,05-
	RETRAITE				
	Sécurité Sociale plafonnée	3 428,00	6,9000	236,53-	293,09-
	Sécurité Sociale déplafonnée	3 631,14	0,4000	14,52-	68,99-
	Complémentaire Tranche A	3 428,00	4,7600	163,17-	244,76-
	Complémentaire Tranche B	203,14	9,8600	20,02-	30,03-
	FAMILLE				
	ASSURANCE				
	Chômage	3 631,14			152,51-
	APEC	3 631,14	0,0240	0,87-	1,31-
	AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				194,89-
	CSG déductible de l'impôt sur le revenu	3 679,64	6,8000	250,22-	
	CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	85,00	9,7000	8,25-	
	CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	3 679,64	2,9000	106,71-	
	TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES			865,38-	1 517,01-
Autres éléments de paie		Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
EV	Calcul Ticket Rest.	17,00	3,5500	60,35-	90,10-
	Reprise nette abdt			76,76-	
NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU				2 713,65	
	Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie			50,38	

Ces points seront négociés dans le thème rémunération pour les **Ingénieurs et Cadres**.

Voici quelques uns des points entourés :

- Forfait jour/heure, la majoration à 30 % risque de disparaître.
- Suppression de la prise en compte des diplômes.
- Disparition de la garantie d'évolution automatique existante tous les 3 ans sur 18 ans.
- Risque de suppression de la part patronale de financement de la prévoyance.

Propositions de la FTM-CGT

- Forfaits jour : maintien de la majoration et passage à 200 jours / an.
- Evolution automatique garantie tout au long de la carrière.
- Intégration des parts variables dans le salaire de base.
- Maintien de la cotisation patronale prévoyance à hauteur de 1,5 %.

Vie fédérale

42^e congrès fédéral : report 2022

En raison de la situation exceptionnelle que le pays traverse et compte-tenu de l'arrivée de notre 42^e Congrès, prévu du 01 au 05 février 2021 à Montpellier, l'organisation est remise en cause dans son ensemble tant politique que logistique.

Le Bureau Fédéral a donc mandaté le collectif de préparation du Congrès afin qu'une étude soit réalisée en partenariat avec le Palais des Congrès de Montpellier.

Nous ne négligeons aucune piste et souhaitons que plusieurs scénarios soient envisagés et proposés. Le report de ce dernier pourrait, en effet, être mis sur la table et nous devons avoir tous les éléments en notre possession pour prendre les bonnes décisions.

Report du congrès fédéral...

La situation sanitaire actuelle, l'annonce d'un nouveau confinement et l'incertitude sur sa durée, font que nos militants ne peuvent se rassembler. Les conférences régionales ou AG d'USTM qui s'annulent les unes après les autres ne facilitent pas le débat et les échanges dans les syndicats. Cette ambiance anxiogène dont le patronat profite pour accélérer les restructurations dans la branche, impacte fortement la préparation de notre Congrès qui n'est pas une priorité dans la période pour nos militants.

De facto, cela ne favorise pas le mandatement des délégués puisque seulement 4 ont été remontés à ce jour.

... du 31 janvier au 4 février 2022

La direction fédérale ne peut faire l'impasse sur l'importance d'une construction sereine des débats et des échanges avec l'ensemble de nos militants et de nos syndiqués(es) sur

les documents préparatoires du Congrès.

C'est pourquoi et compte tenu de la conjoncture actuelle avec la crise sanitaire, la Commission Exécutive Fédérale du 12 novembre a validé le report du Congrès Fédéral à Montpellier du 31 janvier au 04 février 2022, soit une année de plus !

Au point de vue Budgétaire, ce report du congrès n'entraînera pas de supplément de coûts pour la Fédération et nous ferons le nécessaire pour informer les équipes du Palais des Congrès, les pouvoirs publics de la métropole de Montpellier, les partenaires commerciaux, etc.

Organiser des rencontres...

Il est évident que cette décision indépendante de notre volonté aura des impacts sur notre organisation dans la Fédération. Par conséquent, la direction fédérale a mandaté le Collectif Politique des Cadres pour organiser des rencontres avec des camarades et faire des propositions de pistes de travail afin de pallier aux éventuels départs naturels.

Nous devons profiter de ce laps de temps supplémentaire pour organiser nos conférences régionales dans les territoires courant 2021 et débattre avec l'ensemble de nos militants des documents qui seront modifiés en intégrant cette année supplémentaire (bilan d'activité, mandatement, bilan financier, statuts et documents préparatoires). Ils seront disponibles durant la préparation de notre Congrès sur ftm-cgt.fr.

Michel Ducret, secrétaire fédéral

The screenshot shows the CGT website with a red header. The main banner features the CGT logo and the text: "42^e CONGRÈS nouvelle date ! MONTPELLIER du 31/01/2022 au 4/02/2022". To the right, there is a sidebar with the title "ACTUALITÉS" containing the following items:

- 42^e congrès, en 2022 !
- CGT Nokia : signez la pétition lancée par l'Intersyndicale
- Une filière automobile particulièrement fragilisée
- Négociation Convention Collective Nationale : tous les comptes-rendus

On the far right, there is a section titled "CONVENTION NATIONALE" with a red button that says "Négocier la convention".

Territoires

Un syndicalisme de proximité

La Fédération de la métallurgie, dans un souci de proximité, de rencontres et d'échanges, a organisé un Bureau fédéral à Poitiers. Suite à cette réunion, nous avons pris le temps de rencontrer les USTM du territoire, les syndicats de la métallurgie. Cela nous a paru nécessaire, surtout dans une actualité anxiogène qui favorise plus le repli sur soi, que les rencontres et les débats d'idées.

Difficultés de la vie syndicale

Les différents échanges ont permis de s'arrêter sur la casse de l'emploi, la crise Covid et les protocoles sanitaires par exemple, mais aussi notre congrès fédéral, la conférence régionale...

Beaucoup de sujets ont donc été abordés. Je souhaiterais m'arrêter sur celui qui est récurrent mais surtout, à mon sens, qui est le plus important puisque c'est le garant de notre CGT organisée et offensive : **les difficultés de vie syndicale.**

Je ne m'étendrai pas forcément sur les problématiques puisque malheureusement nous rencontrons souvent les mêmes : des camarades, un peu seuls pour organiser leur USTM, des militants un peu moins investis et pas toujours formés, des syndiqués qui ne sont pas suffisamment acteurs !

Bien sûr cela n'est pas la règle générale, nous avons des syndicats, des USTM très bien structurés, très présents auprès des salariés.

Remettre la vie syndicale au cœur de notre fonctionnement

Pour autant, les problèmes que nous rencontrons, notamment pour mobiliser, me font écrire qu'il est impératif de remettre notre vie syndicale au cœur de notre fonctionnement.

Si nous voulons donner un dynamisme, cultiver l'engagement auprès de nos militants, favoriser celui de nos syndiqués et celui des salariés, nous devons développer un syndicalisme de proximité, de terrain au plus près d'eux.

L'éclatement du salariat, la précarité, les privés d'emplois

sont autant de difficultés pour notre syndicalisme d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour aller à la rencontre des salariés où nous ne sommes pas présents mais aussi pour communiquer avec ceux où la CGT n'est pas présente dans l'entreprise.

Des militants, des syndiqués bien formés

Ce qui est important, c'est d'avoir des militants, des syndiqués bien formés pour les échéances à venir.

Prendre le temps pour débattre, faire des assemblées générales de syndiqués, de salariés sont autant d'outils qu'il faut peut-être nous réapproprier !!

Depuis environ une dizaine d'années maintenant, les camarades du syndicat Leroy Somer ont mis en place les journées découvertes du syndicat dans l'entreprise Moteurs Leroy-Somer, explique Eric Geraud.

Ces journées sont à destination des salariés sympathisants CGT, ou tout juste syndiqués à la CGT et qui n'ont pas encore fait le stage 1^{er} niveau ou qui veulent découvrir ce qu'est la CGT.

Au fil des années, ils ont fait évoluer cette journée, elle se décompose de la manière suivante :

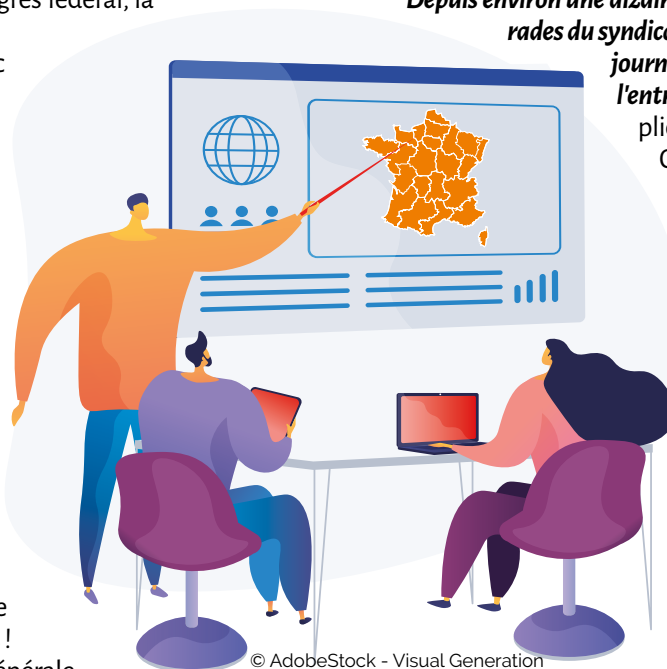
- Le matin, l'histoire de la CGT accompagnée des dates historiques, de la cotisation, et des grandes lignes du fonctionnement
- L'après-midi, le syndicat dans l'entreprise, le fonctionnement

du syndicat, l'avantage d'être syndiqué et à quoi ça sert. Ce qu'ils retiennent essentiellement, c'est qu'à l'issue de cette journée, ils syndiquent environ 70 % des participants à la journée.

Ce genre d'événement mis en place peut permettre de rencontrer des salariés qui ont envie de s'investir dans notre CGT, de nous renforcer et de renouveler nos militants.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises recettes mais nous devons garder en mémoire que la vie syndicale est le poumon de notre organisation.

Denis Bréant, membre du Bureau fédéral



© AdobeStock - Visual Generation

Interview

Gagner une vraie égalité, une vraie mixité

► Pourquoi sommes-nous toutes et tous concernés par les violences ?

Les chiffres le montrent, toutes les femmes sont, de près ou de loin, concernées par les violences. Qui n'a jamais été victime d'une remarque sexiste, d'une main aux fesses dans les transports, de harcèlement de rue ? On estime qu'une femme sur 10 a été victime de viol. Il s'agit d'un phénomène sociétal majeur. Les violences n'ont rien d'une pulsion sexuelle, elles sont au fondement des rapports de domination et visent à assigner les femmes à une position d'infériorité, à les empêcher d'exister dans l'espace public, d'avoir une carrière professionnelle. Ce n'est pas pour rien qu'elles sont systématiques dans les conflits armés, on parle du viol comme arme de guerre, comme d'une stratégie d'humiliation, de destruction de l'autre.

► Les violences sexistes et sexuelles, c'est donc une vaste question sociétale, mais pourquoi est-ce aussi une question syndicale ?

Parce qu'une bonne partie des violences se produit sur le lieu de travail. Je citerai quelques chiffres : 80% des femmes sont victimes de sexisme au travail, 30% de harcèlement sexuel. Chaque jour, ce sont 10 viols ou tentatives de viols qui se produisent sur un lieu de travail.... 70% des victimes n'en parlent pas à leur employeur et pour cause... Parmi celles qui en ont parlé, 40% estiment que le règlement s'est fait en leur défaveur... Ensuite, les 220 000 femmes victimes chaque année de violences conjugales sont toutes des travailleuses, et ces violences ont pour conséquence directe de leur faire perdre leur travail, alors qu'il s'agit pourtant du moyen de garantir leur indépendance économique et de quitter leur conjoint violent. Les violences sexistes et sexuelles sont une question centrale, de dignité. Elles sont aussi directement liées aux inégalités professionnelles. Le sexisme, omniprésent, n'est pas toujours conscient ou hostile, il peut d'ailleurs aussi être le fait de femmes. Mais une collègue que l'on appelle tout le temps « ma chérie », « mon petit », qui subit en permanence des « blagues » sur les blondes ou à caractère sexuel est niée dans son professionnalisme et ramenée dans sa position



© Pascal Rondeau

*Interview
de Sophie BINET,
membre de la CE
Confédérale*

d'infériorité. Gagner une vraie égalité et une vraie mixité exige donc aussi de se réinterroger toutes et tous dans nos comportements et nos préjugés.

► Il y a déjà beaucoup de dispositions dans la loi contre les violences, comment se fait-il que les violences restent aussi importantes ?

Parce que, contrairement à ce que disent le patronat et le gouvernement quand ils parlent d'« arsenal » législatif, la loi ne fait pas peur à grand monde. Tout simplement car il n'y a pas de sanction pour les employeurs qui ne respectent pas leur obligation de prévention. La CGT propose notamment la mise en place d'une négociation obligatoire sur les violences sexistes et sexuelles, la formation de tous les managers, RH et représentants du personnel sur le sujet. Et la sensibilisation de tous les salariés, à l'image de ce qui existe sur la sécurité. C'est ce que la CGT a gagné à la Tour Eiffel, avec 4h de sensibilisation sur temps de travail pour tous les salarié.e.s.

Les outils à retrouver sur le site egalite-professionnelle.cgt.fr

- Un guide complet d'actions syndicales contre les violences sexistes et sexuelles
- Un accord type avec toutes nos propositions en matière d'égalité pro et de violences
- Un courrier type d'interpellation de l'employeur sur les violences
- Une consultation pour prendre la mesure des violences sur le lieu de travail, des visuels, affiches,...

Fonderies

Restructuration de la filière

En début d'année, la plateforme automobile (PFA) a engagé, sur financement de la Direction générale des entreprises (DGE), une étude stratégique sur le secteur de la fonderie automobile.

Cette étude a été confiée au cabinet allemand Roland Berger et des entretiens ont été réalisés avec les différentes parties prenantes, constructeurs, sous-traitants et la FTM CGT. Le rapport a été rendu en juin 2020 à tous les acteurs de la filière, mais également aux différents ministères chargés de l'industrie et de l'économie.

La filière automobile chiffrée

L'étude réalisée dresse un état des lieux chiffré de l'ensemble de la filière fonderie automobile en France.

La crise sanitaire que nous traversons a mis en évidence la nécessité de rompre avec les choix et les stratégies de destruction de l'emploi en France menés jusqu'à présent. Les conclusions de cette étude confirment cette logique de désindustrialisation en pointant une surcapacité de production dans les fonderies, donc un manque d'activité dans les années à venir ce qui pourrait engendrer la suppression de 5 200 emplois sur les 13 500 de toute la filière fonderie automobile en France d'ici 2025.

Dans le contexte actuel, le gouvernement à travers la ministre déléguée aux affaires industrielles, Agnès Pannier-Runacher ou encore le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, prônent tous la réindustrialisation avec la relocalisation d'activité dans le plan de relance. Pour les salariés, ces belles paroles ne doivent pas être un discours de façade mais des actes concrets en direction de l'ensemble des travailleurs en France. Il n'y a jamais eu autant de volontarisme politique à l'incitation à la relocalisation et à la renaissance de l'industrie française.

L'Etat porte une grande responsabilité, en accordant 5 milliards d'argent public à de grandes entreprises telles que Airbus ou Renault. L'Etat doit exiger des contreparties telles que la relocalisation de véhicules et de pièces fabriqués hors de France, et ceci en répar-

tissant les volumes afin que les populations des différents pays puissent vivre dignement.

Toutes les fonderies réunies

C'est dans ce contexte de restructurations, avec en perspective des fermetures de sites et des suppressions d'emplois, que le collectif national « Fonderies » de la Fédération s'est réuni, le 19 octobre 2020, avec la participation de toutes les fonderies intégrées des constructeurs (Renault et PSA) ainsi que la quasi totalité des sous-traitants composant la filière. Le secteur, en perte d'effectifs important depuis ces dernières décennies, ne peut continuer à subir des choix capitalistiques. Pourtant, les fonderies et leurs salariés sont incontournables dans l'industrie, quelques soient leurs secteurs d'activités d'activités : l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire, l'agricole, et bien d'autres encore.

Un collectif fédéral ambitieux...

Pour ne pas subir les choix politiques ainsi que stratégiques et montrer que d'autres choix sont possibles, le collectif « Fonderies » de la FTM-CGT exige un plan de rupture avec les politiques industrielles menées jusqu'à présent et porte des logiques de développement industriel à travers les revendications CGT.

Afin de démontrer que d'autres choix sont possibles, le collectif fédéral a élaboré un plan d'actions en direction de tous les acteurs de la filière :

- Un tract fédéral sera distribué dans toutes les fonderies donneuses d'ordres et sous-traitantes, afin d'alerter sur la restructuration, les risques et les enjeux.
- Une interpellation des donneurs d'ordres, des syndicats patronaux de la profession, des ministères de l'économie, de l'industrie et du travail sera faite pour rappeler que d'autres choix politiques et industriels sont possibles pour la survie de l'industrie française.

· Le collectif a mis en perspective un rassemblement national devant un donneur

d'ordres, premier trimestre 2021, avec une conférence de presse, si les conditions sanitaires le permettent.

Nail Yalcin, membre du CEF



© AdobeStock Rudzhan.

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES